



Communauté de Communes du  
**Secteur d'Illfurth**

RAPPORT ANNUEL

2012

SUR LE PRIX ET LA  
QUALITE DU SERVICE  
PUBLIC DE COLLECTE ET  
DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES

## **INTRODUCTION**

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale en 2012 de 10 221 habitants (populations légales 2009 des communes entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012), selon détail ci-dessous.

COMMUNES	POPULATION 2012	Nombre de foyers					
		2007	2008	2009	2010	2011	2012
FROENINGEN	660	260	285	310	310	280	310
HEIDWILLER	644	240	250	250	250	255	250
HOCHSTATT	2 207	786	851	859	859	862	863
ILLFURTH	2 470	900	1 100	1 107	1 107	1 027	1040
LUEMSCHWILLER	704	278	283	286	286	289	300
SAINT-BERNARD	490	185	186	185	185	192	208
SPECHBACH LE BAS	756	272	275	280	280	280	277
SPECHBACH LE HAUT	667	220	245	248	248	254	258
TAGOLSHEIM	695	259	280	290	290	305	306
WALHEIM	928	333	380	390	390	390	400
<b>TOTAL</b>	<b>10 221</b>	<b>3 733</b>	<b>4 135</b>	<b>4 205</b>	<b>4 205</b>	<b>4 134</b>	<b>4212</b>

# 1. INDICATEURS TECHNIQUES

## 1.1. LA COLLECTE

### 1.1.1. Collecte des déchets des ménages

#### 1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

Les déchets recyclables (emballages ménagers : flacons plastiques, cartons, journaux et prospectus, emballages métalliques) sont également collectés au porte à porte, dans des sacs fournis par la CCSI.

La collecte en mélange des recyclables secs hors verre a lieu toutes les deux semaines.

Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes	
	Semaine paire	Semaine impaire
<b>LUNDI</b>	ILLFURTH SAINT-BERNARD SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT	HOCHSTATT LUEMSCHWILLER TAGOLSHEIM WALHEIM
<b>MARDI</b>	FROENINGEN HOCHSTATT	HOCHSTATT FROENINGEN
<b>MERCREDI</b>	ILLFURTH HEIDWILLER	ILLFURTH HEIDWILLER
<b>JEUDI</b>	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER
<b> VENDREDI</b>	FROENINGEN SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD	HEIDWILLER SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD

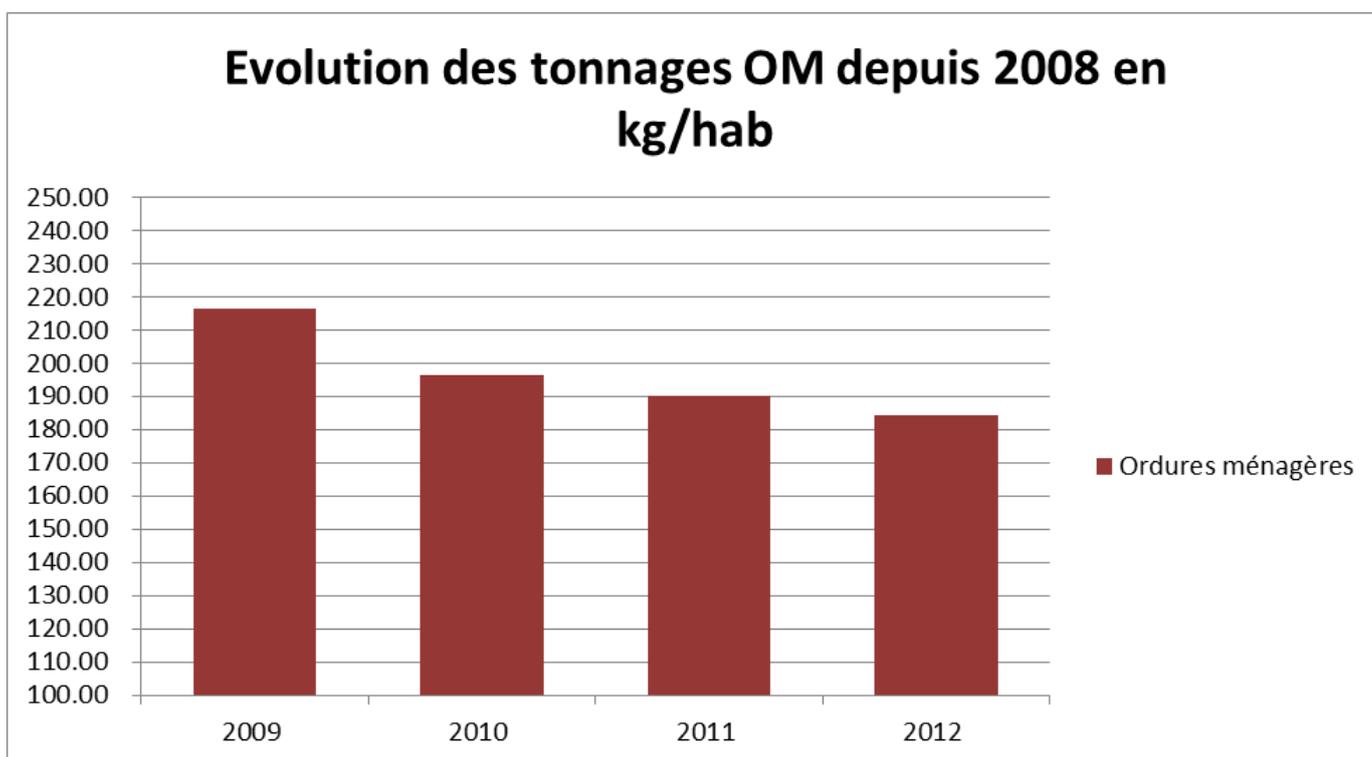
En rouge la collecte des déchets recyclables

En bleu la collecte des OMR

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

**1.1.1.1.a Ordures Ménagères**

Ordures ménagères	2008	2009	2010	2011	2012
Quantité (t)	2120.26	2142.00	1941.64	1908.80	1883.98
Ratio (kg/hab/an)	222.76	216.45	196.20	190.33	184.32
	pour 9 518 hab.	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.	Pour 10221 hab.



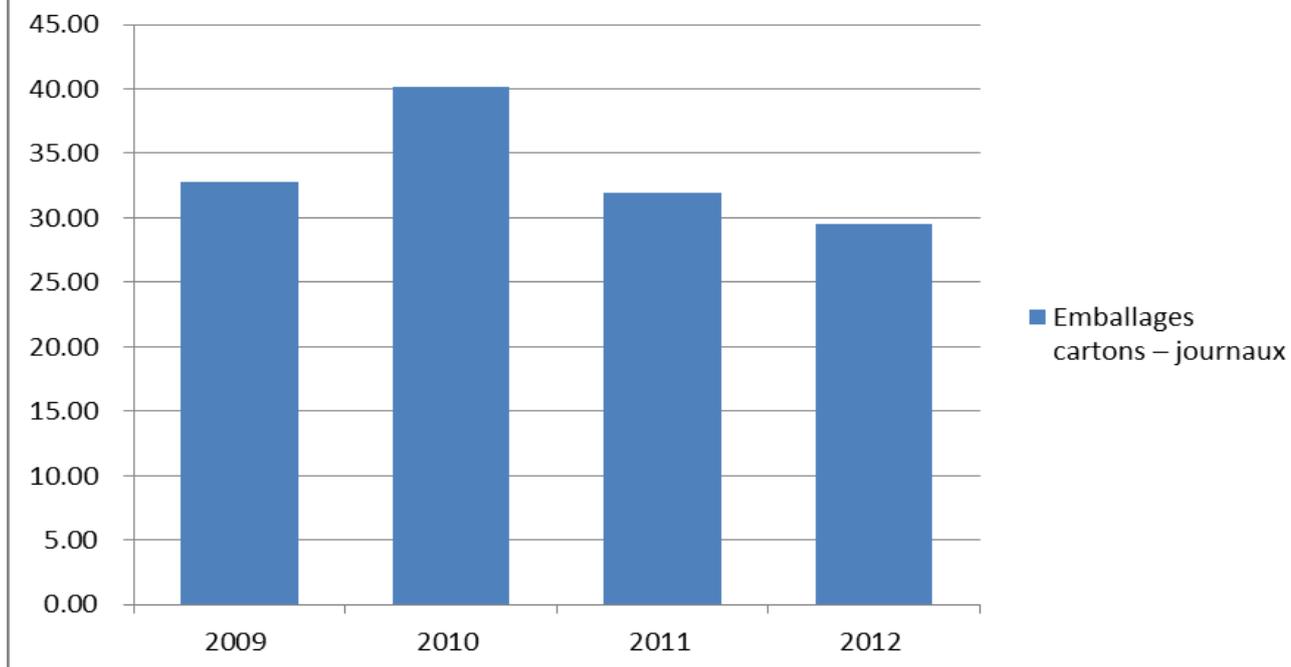
**1.1.1.1.b Corps plats (papiers-cartons)**

Emballages cartons – journaux	2009	2010	2011	2012
Quantité (t)	324.63	397.11	319.90*	301.78*
Ratio (kg/hab/an)	32.80	40.13	31.90	29.52
	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.	Pour 10221 hab.

\* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI, contrairement aux années précédentes, présentant les tonnages bruts collectés.

<b>Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages</b>	<b>170.84</b>
---	---------------

### Evolution du tonnage des Papiers Cartons issus du tri sélectif depuis 2009 en kg/hab

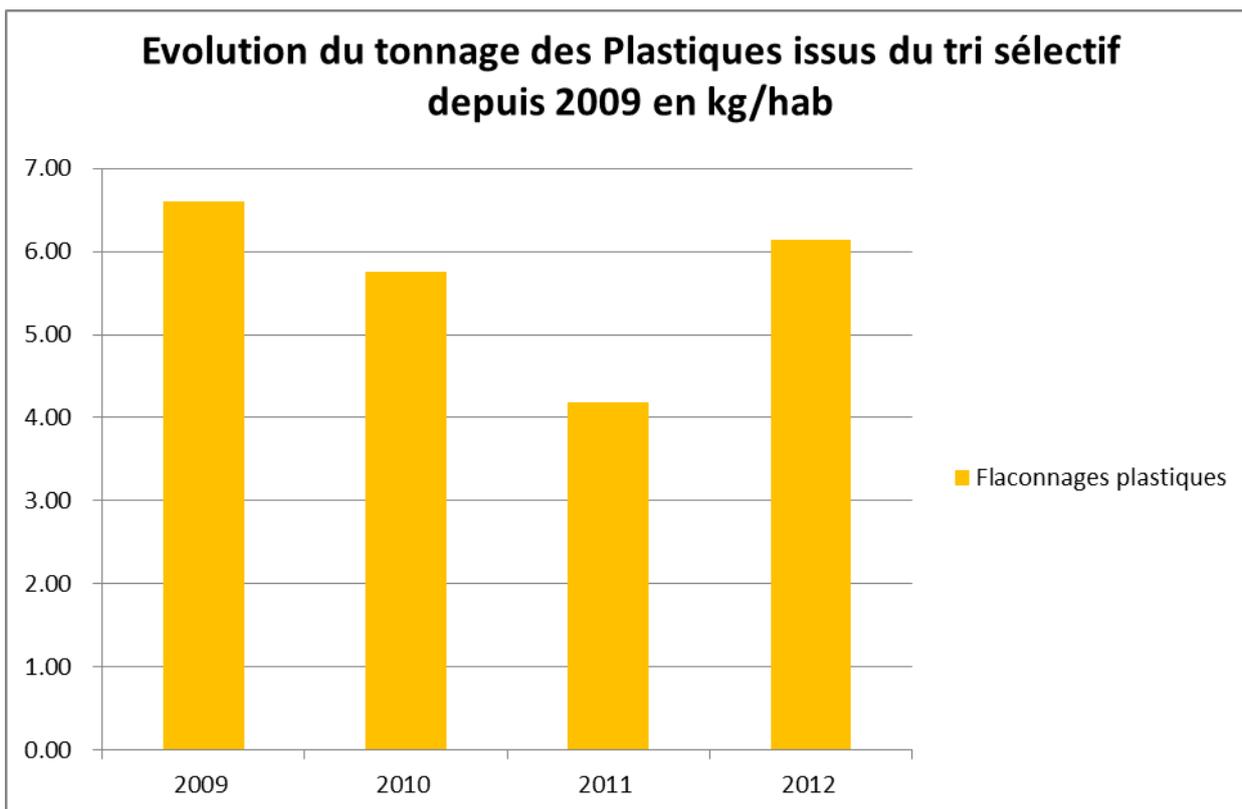


#### 1.1.1.1.c Corps Creux (flaconnages plastiques et métalliques)

Flaconnages plastiques	2009	2010	2011	2012
Quantité (t)	65.28	57.00	41.92*	62.78*
Ratio (kg/hab/an)	6.60	5.76	4.18	6.14
	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.	
			Pour 10221 hab.	

\* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI, contrairement aux années précédentes, présentant les tonnages bruts collectés.

<b>Tonnage de flacons plastiques et emballages métalliques livrés et soutenus par Eco-Emballages</b>	<b>62.78</b>
--	--------------



#### **1.1.1.2. Collecte sélective du verre**

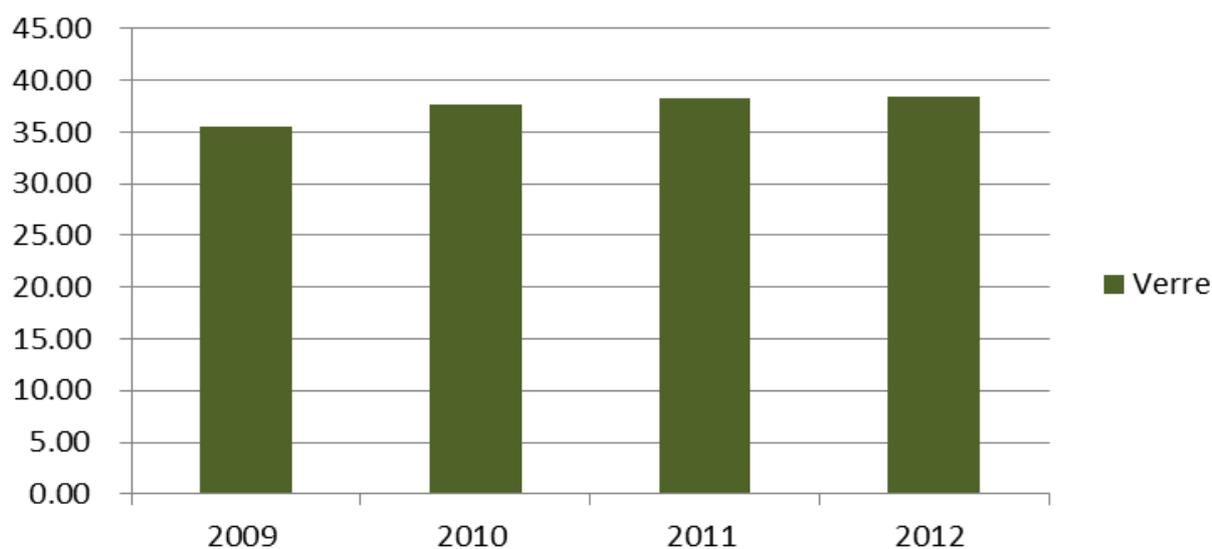
Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 16 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie à ILLFURTH, soit en tout 19 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Verre	2009	2010	2011	2012
Quantité (t)	351.00	373.39	383.33	392.09
Ratio (kg/hab/an)	35.47	37.73	38.22	38.36
	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.	
			Pour 10221 hab.	

<b>Tonnage de "verre mélangé" livré et soutenu par Eco-Emballages</b>
---

<b>392.09</b>
---------------

### Evolution du tonnage de verre en apport volontaire depuis 2009 en kg/hab



#### **1.1.1.3. Collecte des encombrants**

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

*Voir 1.1.1.4.*

#### **1.1.1.4. Déchetterie**

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- **pour les particuliers uniquement :**

<b>Lundi</b>	-	14 h / 17 h
<b>Mercredi</b>	9 h / 12 h	14 h / 17 h
<b>Vendredi</b>	-	14 h / 17 h
<b>Samedi</b>	9 h / 17 h (en continu)	

- **pour les artisans et commerçants uniquement :**

<b>Mardi</b>	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

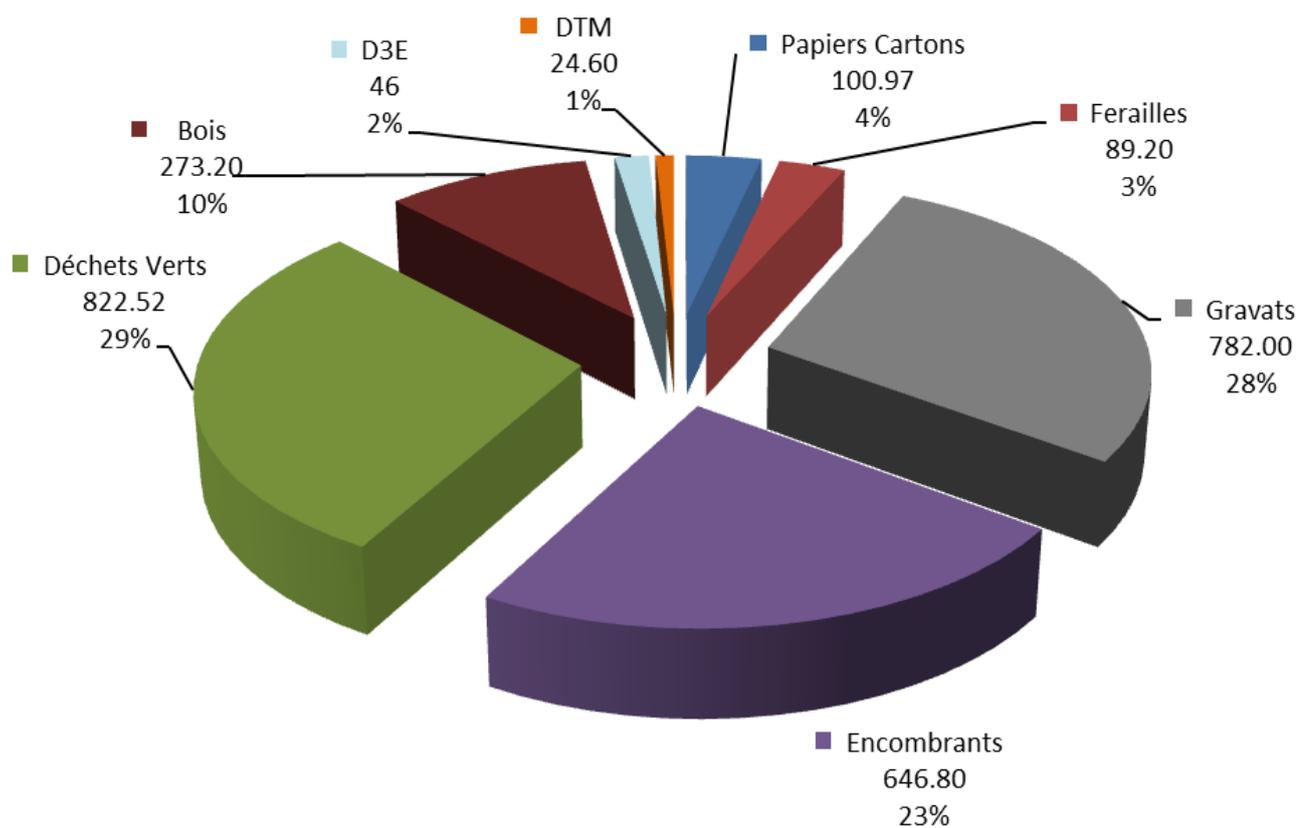
La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2009	2010	2011	2012	Destination
<b>Papiers cartons</b>	Quantité (t)	163.74	139.35	110.40	100.97	SCHROLL PFASTATT
	Ratio (kg/hab/an)	16.55	14.08	11.01	9.88	
<b>Ferrailles</b>	Quantité (t)	97.44	103.22	80.24	89.20	CERNAY Environnement
	Ratio (kg/hab/an)	9.85	10.43	8.00	8.73	
<b>Batteries</b>	Quantité (t)	1.32	1.32	1.32	NC	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	0.13	0.13	0.13	NC	
<b>Piles</b>	Quantité (t)	1.24	2.33	1.20	1.19	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0.13	0.24	0.12	0.12	
<b>Gravats *</b>	Quantité (t)	672.00	603.50	697.00	782.00	Réfection de chemins forestiers
		0.00	67.11	21.88	41.74	Centre de tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	67.91	67.77	71.68	80.59	
<b>Encombrants</b>	Quantité (t)	805.00	771.04	574.54	646.80	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	81.35	77.91	57.29	63.28	
<b>Déchets verts</b>	Quantité (t)	785.92	731.76	783.28	822.52	SUNDGAU COMPOST
	Ratio (kg/hab/an)	79.42	73.95	78.10	80.47	
<b>Bois</b>	0.00	0.00	57.32	261.52	273.20	ANNA COMPOST KINGERSHEIM
	0.00	0.00	5.79	26.08	26.73	
<b>Vêtements</b>	Quantité (t)	NC	NC	NC	NC	Terre des Hommes (68)
	Ratio (kg/hab/an)					Le Relais
<b>DTM (déchets toxiques des ménages)</b>	Quantité (t)	10.64	13.18	13.33	15.87	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1.08	1.33	1.33	1.55	Traités par TERIS
<b>Huiles de vidanges</b>	Quantité (l ou t)	5 000.00	3.60	3.10	5.85	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l ou t/hab/an)	0.51	0.36	0.31	0.57	
<b>Huiles végétales</b>	Quantité (l ou t)	700.00	1.40	1.00	1.69	OLEO Recycling
	Ratio (l ou t/hab/an)	0.07	0.14	0.12	0.17	
		<b>9 896 hab.</b>		<b>10029 hab.</b>	<b>10221 hab.</b>	

\* Estimation pour gravats en réfection de chemins forestiers.

## Répartition annuelle des tonnages en déchetterie



**DTM** : piles, batteries, huiles diverses, déchets dangereux des ménages.

### **1.1.1.5 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**

La collecte des D3E a débuté en avril 2008. L'ensemble de la prestation est assuré par l'éco organisme Eco-Systemes.

<b>Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)</b>			
<b>Type de D3E</b>	<b>Tonnage (t)</b>	<b>Proportion (%)</b>	<b>Ratio (kg/hab/an) pour 10 221 hab.</b>
GEMHF	11.4	25.05	1,11
GEMF	8.2	18,02	0.80
PAM	9.1	20	0,89
Ecrans	16.8	36.93	1,64
<b>Total 2012</b>	<b>45.5</b>	<b>100,00</b>	<b>4,44</b>

*GEMHF = Gros Electro-Ménager Hors Froid (cuisinières ; fours ; lave vaisselles ; ...)*

*GEMF = Gros Electro-Ménager Froid (congélateurs ; réfrigérateurs ; ...)*

*PAM = Petits Appareils en Mélange (consoles de jeux ; aspirateurs ; micro-ondes ; ...)*

*Ecrans = télévisions et moniteurs d'ordinateur*

### **1.1.2. Déchets des artisans et commerçants**

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

**254 m<sup>3</sup> de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2012 (contre 89 m<sup>3</sup> en 2001, 144.50 m<sup>3</sup> en 2002, 388 m<sup>3</sup> en 2003, 493 m<sup>3</sup> en 2004, 290.50 m<sup>3</sup> en 2005, 317 m<sup>3</sup> en 2006, 249 m<sup>3</sup> en 2007, 243 m<sup>3</sup> en 2008, 329.50 m<sup>3</sup> en 2009, 317.50 m<sup>3</sup> en 2010 et 248.50 m<sup>3</sup> en 2011).**

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m<sup>3</sup> par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2002 à 14 € le m<sup>3</sup>.

### **1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures**

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

**En 2012, 13 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 1 088.36 €. *Ce coût est financé par la T.E.O.M.***

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

## **1.2. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES**

### **1.2.1. Ordures ménagères**

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

### **1.2.2. Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte et en apport volontaire**

Les emballages triés et conditionnés par COVED sont mis à la disposition des filières de récupération suivant le contrat Barème E signé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec Eco-Emballages. L'ensemble des matériaux recyclables collectés en porte-à-porte sont expédiés aux filières de recyclage de COVED.

Depuis août 2008, ECO-FOLIO verse un soutien à la tonne de journaux, revues et magazines recyclée.

Le verre collecté en apport volontaire est conditionné par SITA et mis à disposition du verrier OI Manufacturing dans le cadre du contrat Barème E signé avec Eco-Emballages.

### **1.2.3. Traitement des matériaux en apport volontaire en déchetterie**

Voir tableau du 1.1.1.4.

## **2. INDICATEURS FINANCIERS**

**Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papiers-cartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons"** est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société COVED est titulaire de ce marché depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Ce marché a pris fin au 31 décembre 2012.

**Le service d'exploitation de la déchetterie et la collecte du verre** sont également assurés par le moyen de marchés publics de services. Le titulaire de ces marchés est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Ce marché a pris fin au 31 décembre 2012.

**Le traitement des déchets verts issus de la déchetterie** est assuré par la société AGRIVALOR Sundgau Compost basée à HIRSINGUE selon un marché public de services depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Ce marché a pris fin au 31 décembre 2012.

## **2.1. FINANCEMENT DU SERVICE**

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
  - Un montant de 920 514 € a été inscrit au BP 2012.
  - **Le produit encaissé, inscrit au CA 2012, est de 929 219 €.**
- les aides de ECO-EMBALLAGES
- le rachat des matériaux recyclables : papiers/cartons, flaconnage plastique et métallique, ferraille, verre
- les aides de Eco-Folio pour les imprimés papiers indésirables
- le soutien pour la collecte des D3E en déchetterie
- l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la collecte et l'élimination des déchets ménagers dangereux
- le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin pour le calendrier du tri
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

**Il est à noter que, par délibération du 28 juin 2012, le Conseil de la Communauté de Communes a décidé, compte tenu de la mise en place d'une redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la création d'un budget annexe "Gestion des déchets" à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012, destiné à individualiser et à y retracer les dépenses et les recettes liées au nouveau mode de collecte des déchets par le financement d'une redevance incitative.**

## **2.2. AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME E APPLICABLE DEPUIS LE 01/01/11)**

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, du flaconnage plastique et métallique, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés.

La population prise en compte par ECO-EMBALLAGES pour le calcul des performances de la CCSI est de 9 690 habitants pour 2012.

Plus les performances de collecte sont élevées, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

### **2.3. BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2012**

Voir ANNEXE 6 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2012".

### **2.4. INVESTISSEMENTS 2012**

Les investissements suivants ont été réalisés en 2012 :

- ✓ Sur le budget principal, un montant total de 4 271.69 € TTC pour :
  - l'établissement, par la SARL de Géomètres Experts AGE, du P.V. d'Arpentage de régularisation du parcellaire à la déchetterie d'ILLFURTH
  - et des honoraires à AMS Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchetterie à ILLFURTH.
  
- ✓ Sur le budget annexe "Gestion des déchets", un montant total de 112 797.16 € TTC pour :
  - l'acquisition de bacs roulants et de bio-seaux auprès de la Société COLLECTAL,
  - et l'insertion dans le Journal Officiel pour la consultation afférant à cette acquisition.

**A ILLFURTH, le 27 juin 2013**

**Le Président  
Helmuth BIHL.**

## ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2012

### Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

#### DEPENSES POUR 2012

	<b>Intitulé</b>	<b>Prestataire de service</b>	<b>Montant des dépenses 2012 en € TTC</b>
<b>Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et papiers-cartons (collecte sélective)</b>	Marché COVED de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective + traitement collecte sélective. (Lots 1 et 2)	COVED	441 047.15
	Traitement des ordures ménagères.	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	225 004.29
	Insertions consultations	Journal Officiel	1 620.-
<b>Collecte du verre</b>	Collecte du verre	SITA Alsace	15 865.08
<b>RIEOM (Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères)</b>	Achat de sacs déchets ménagers	P.T.L.	58 539.42
	Achat de sacs biodégradables	I.C.S.	19 882.97
	Insertion consultation achat de sacs	Journal Officiel	90.00
	Calendrier des collectes	FRIEDLING	2 607.28
	Communication	TOUCAN-TOUCAN	4 286.05
FRIEDLING		2 420.71	
<b>TOTAL DEPENSES 2012</b>			<b>771 362.95</b>

## ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2012

### Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

#### RECETTES POUR 2012

	<b>Intitulé</b>	<b>Prestataire de service</b>	<b>Montant des recettes 2012 en € TTC</b>
<b>Recettes du service "ordures ménagères" et du service "collecte sélective et du verre"</b>	Soutiens au recyclage dans le cadre du contrat Barème E	Eco-Emballages	97 500.00
	Verre	O-I Manufacturing France	8 439.33
	Rachat matières	COVED	40 876.92
	Imprimés papiers indésirables	ECO-FOLIO	11 256.29
	Recouvrement frais de ramassage des déchets ménagers à Hochstatt	Mission Evangélique	400.00
<b>RIEOM</b>	Subvention pour l'étude préalable	ADEME	26 957.84
Financement par le budget de la Communauté de Communes			0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre			585 932.57
<b>Total des Recettes</b>			<b>771 362.95</b>

**ANNEXE 3 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2012****Déchetterie****Dépenses et recettes****POUR 2012**

	<b>Intitulé</b>	<b>Prestataire de service</b>	<b>Montant des dépenses et recettes 2012 en € TTC</b>
<b>Dépenses pour l'exploitation</b>	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux... *dont SITA 2011 : 179 556.33 €	SITA et autres prestataires	193 591.63*
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	24 940.24
	Traitement des matériaux de la déchetterie, pour la part gravats et encombrants	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	68 328.78
<b>Total des dépenses</b>			<b>286 860.65</b>
<b>Recettes du service</b>	Achat de matière métaux	SITA	1 459.80
	Soutien D3E	OCAD3E	2 128.42
	Artisans-commerçants		3 556.00
	Aide collecte & traitement des déchets ménagers dangereux	A.E.R.M. (Agence Eau Rhin-Meuse)	2 380.92
	T E O M		277 335.51
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00
<b>Total des recettes</b>			<b>286 860.65</b>

**ANNEXE 4 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2012**

**Carcasses de voiture**

**Dépenses et recettes**

**POUR 2012**

	<b>Intitulé</b>	<b>Prestataire de service</b>	<b>Montant des dépenses et recettes 2012 en € TTC</b>
<b>Dépenses</b>	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	1 088.36
<b><i>Total des dépenses</i></b>			<b><i>1 088.36</i></b>
<b>Recettes</b>	T.E.O.M.		1 088.36
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00
<b><i>Total des recettes</i></b>			<b><i>1 088.36</i></b>

## **ANNEXE 5 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2012**

### **Opération composteurs**

#### **Dépenses et recettes**

**POUR 2012**

	<b>Intitulé</b>	<b>Prestataire de service</b>	<b>Montant des dépenses et recettes 2012 en € TTC</b>
<b>Dépenses</b>	Achat de composteurs individuels	EMERAUDE CREATION	16 247.99
	Communication : dépliant composteur	TOUCAN-TOUCAN	1 450.75
<b><i>Total des dépenses</i></b>			<b><i>17 698.74</i></b>
<b>Recettes</b>	Vente composteurs		5 960.00
	T.E.O.M.		11 738.74
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00
<b><i>Total des recettes</i></b>			<b><i>17 698.74</i></b>

**ANNEXE 6 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2012**

**TOTAL RECAPITULATIF**

**Dépenses et recettes**

**POUR 2012**

		Montant des dépenses et recettes 2012 en € TTC
<b>Dépenses</b>	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	771 362.95
	Déchetterie	286 860.65
	Ramassage des carcasses de voiture	1 088.36
	Opération composteurs	17 698.74
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 077 010.70</b>
<b>Recettes</b>	TEOM effectivement encaissée*	929 219.00
	Aides ECO EMBALLAGES	97 500.00
	Verre	8 439.33
	Rachat matières (COVED)	40 876.92
	Imprimés papiers indésirables (Eco Folio)	11 256.29
	Achat de matière métaux (SITA)	1 459.80
	Soutien D3E (OCAD3E)	2 128.42
	Artisans – Commerçants	3 556.00
	Aide collecte & traitement DMS (AERM)	2 380.92
	Recouvrement frais de ramassage des déchets ménagers (Mission Evangélique)	400.00
	Subvention étude préalable RIEOM (ADEME)	26 957.84
	Vente composteurs	5 960.00
Financement par le budget de la C.C.S.I.*	0.00	
<b>Total des recettes</b>		<b>1 130 134.52</b>

**\* A NOTER, VERSEMENT DE SUBVENTIONS DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE DECHETS :**

- Versement d'une subvention de fonctionnement : 63 244 €
- Versement d'une subvention d'investissement : 130 000 €